EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers : En exercice : 14 Présents : 09 Votants : 11 (dont 2 procurations)

L'an deux mille six
Le quinze juin
Le Conseil Municipal de la Commune de GRIGNOLS
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
A la Mairie, sous la présidence de Monsieur RIBAUD Gérard, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal: 08 juin 2006

<u>PRESENTS</u>: RIBAUD Gérard – FONMARTY Jacques – DOMINIQUE Alain – SEIGNOLLES S. LAJUNIE J.C. – GUEYSSET P. – DUCHER J. – OULHEN P. – MAZARS C.

ABSENTS: FAURE J. (a donne procuration à FONMARTY J.) – CACHEUX A. (a donné procuration à RIBAUD G.) – CICLOT P. – BOURBOULEIX L. – COQ F.

Objet: Carte Communale

Vu la délibération du conseil municipal du 27 mars 2006 approuvant la carte communale Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Le Maire

Considérant les observations des personnes publiques associées lors de la consultation avant approbation du Préfet et l'exposé du Maire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Décide d'approuver la carte communale en y apportant toutefois quelques modifications mineures pour tenir compte des observations émises par les personnes publiques associées suite à la réunion de concertation qui s'est tenue en notre mairie le 10 juin 2006.
 - Le plan joint tient compte de ces modifications et constitue le nouveau plan de zonage de la carte communale

La présente délibération fera l'objet d'un affichage en Mairie pendant un mois

Mention de cet affichage sera, en outre, inséré, en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département, dès réception de l'arrêté de Monsieur Le Préfet approuvant la carte communale.

Reçu en Préfecture Le Publié ou Notifié Le

Le Maire

Fait et délibéré en Mairie les jours mois et an que dessus Au registre sont les signatures

Pour copie conforme: En Mairie, le 16 juin 2006

PRÉFECTURE DE LA PORDOGNE ARTIVEE 1 & JUIN 2006 BUREAU DU COURRIER